

La conduite en hiver et VOUS!



Votre guide de conduite en hiver au Nouveau-Brunswick!

Le ministère des Transports
Le ministère de la Sécurité publique
www.gnb.ca mot clé : Routes

Winter Driving and YOU!



Your Guide to Winter Driving in New Brunswick!

Department of Transportation and Department of Public Safety
www.gnb.ca keyword: Roads



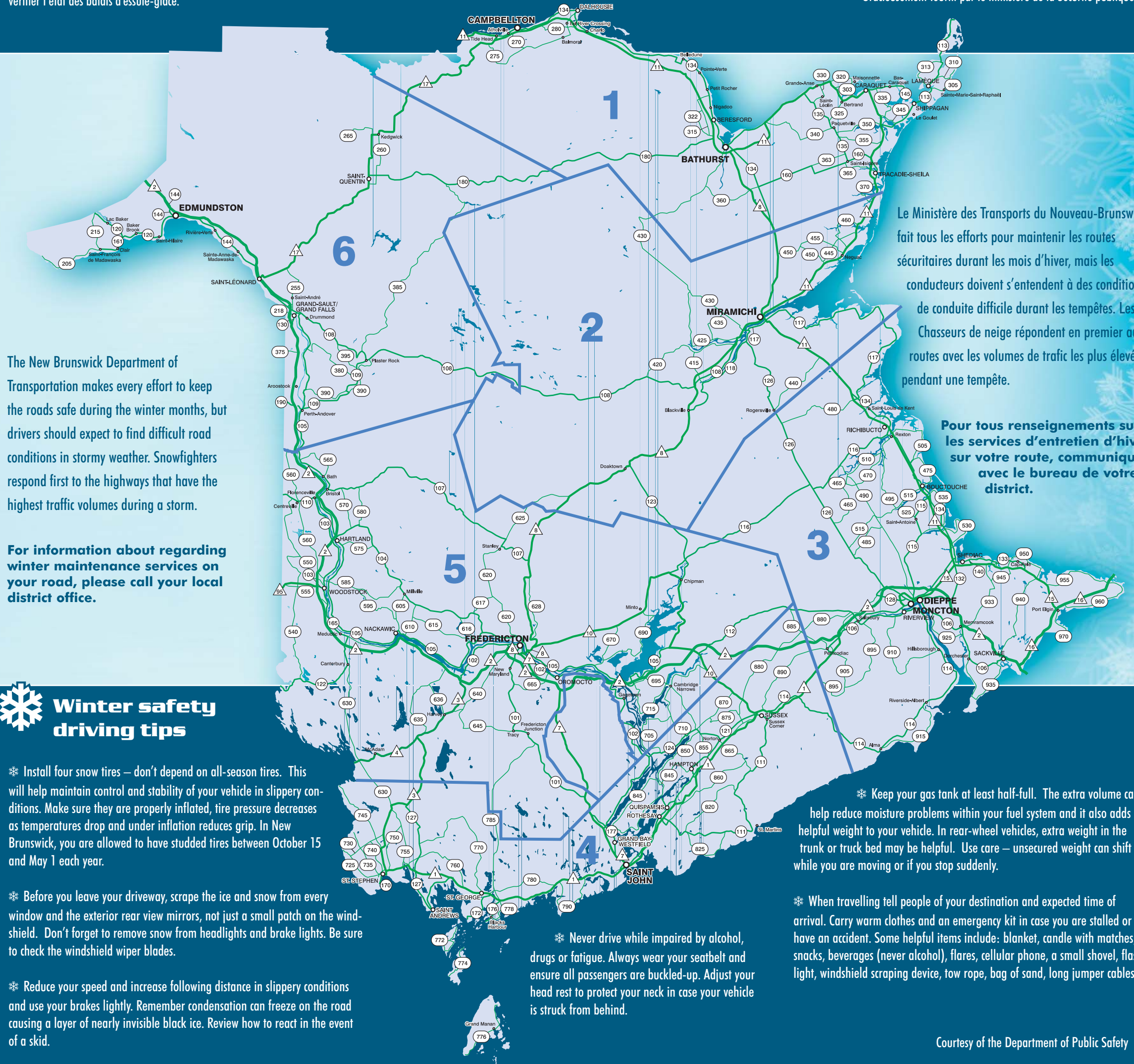
Mesures de précaution pour la conduite en hiver

- * Ne vous fiez pas aux pneus toutes saisons : installez quatre pneus à neige. Ils aideront à maîtriser et à stabiliser votre véhicule quand la chaussée est glissante. Il faut toutefois qu'ils soient bien gonflés. N'oubliez pas que le froid fait baisser la pression des pneus et que le sous-gonflage réduit l'adhérence. Au Nouveau-Brunswick, les pneus cramponnés sont permis du 15 octobre au 1er mai.
- * Avant de partir, enlevez la glace et la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs; ne dégazez pas seulement une petite partie du pare-brise! N'oubliez pas d'enlever la neige sur les phares et les feux de freinage et de vérifier l'état des balais d'essuie-glace.

- * Si la chaussée est glissante, ralentissez et augmentez la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. Attention de freiner doucement. Rappelez-vous que le gel de la condensation peut former sur la chaussée une mince couche de glace noire presque invisible. Ayez bien en tête la manière de réagir en cas de dérapage.
- * Ne conduisez jamais quand vos facultés sont affaiblies par l'alcool, la drogue ou la fatigue. Attachez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers sont attachés. Ajustez l'appui-tête de façon à protéger votre cou au cas où votre véhicule serait heurté par derrière.
- * Gardez le réservoir à essence au moins à moitié plein pour aider à réduire les problèmes d'humidité dans le système d'alimentation en carburant. De plus,

- cela ajoute aussi un poids utile au véhicule. Dans le cas d'un véhicule à traction arrière, un poids supplémentaire dans le coffre ou dans la caisse (camion) peut être utile. Assurez-vous cependant que ce poids ne bouge pas, sans quoi il pourrait se déplacer quand vous roulez ou freinez brusquement.
- * Lorsque vous partez en voyage, informez les gens de votre destination et de l'heure d'arrivée prévue. Apportez des vêtements chauds et une trousse d'urgence en cas de panne ou d'accident. Exemples d'articles utiles : couverture, chandelle et allumettes, casse-croûte, boissons non alcoolisées, signaux lumineux (flares), téléphone cellulaire, petite pelle, lampe de poche, grattoir de pare-brise, câble à remorquer, sac de sable, longs câbles de démarrage.

Gracieusement fourni par le ministère de la Sécurité publique



The New Brunswick Department of Transportation makes every effort to keep the roads safe during the winter months, but drivers should expect to find difficult road conditions in stormy weather. Snowfighters respond first to the highways that have the highest traffic volumes during a storm.

For information about regarding winter maintenance services on your road, please call your local district office.

Le Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick fait tous les efforts pour maintenir les routes sécuritaires durant les mois d'hiver, mais les conducteurs doivent s'entendre à des conditions de conduite difficile durant les tempêtes. Les Chasseurs de neige répondent en premier aux routes avec les volumes de trafic les plus élevées pendant une tempête.

Pour tous renseignements sur les services d'entretien d'hiver sur votre route, communiquez avec le bureau de votre district.



Winter safety driving tips

- * Install four snow tires – don't depend on all-season tires. This will help maintain control and stability of your vehicle in slippery conditions. Make sure they are properly inflated, tire pressure decreases as temperatures drop and under inflation reduces grip. In New Brunswick, you are allowed to have studded tires between October 15 and May 1 each year.
- * Before you leave your driveway, scrape the ice and snow from every window and the exterior rear view mirrors, not just a small patch on the windshield. Don't forget to remove snow from headlights and brake lights. Be sure to check the windshield wiper blades.
- * Reduce your speed and increase following distance in slippery conditions and use your brakes lightly. Remember condensation can freeze on the road causing a layer of nearly invisible black ice. Review how to react in the event of a skid.

- * Never drive while impaired by alcohol, drugs or fatigue. Always wear your seatbelt and ensure all passengers are buckled-up. Adjust your head rest to protect your neck in case your vehicle is struck from behind.

- * Keep your gas tank at least half-full. The extra volume can help reduce moisture problems within your fuel system and it also adds helpful weight to your vehicle. In rear-wheel vehicles, extra weight in the trunk or truck bed may be helpful. Use care – unsecured weight can shift while you are moving or if you stop suddenly.

- * When travelling tell people of your destination and expected time of arrival. Carry warm clothes and an emergency kit in case you are stalled or have an accident. Some helpful items include: blanket, candle with matches, snacks, beverages (never alcohol), flares, cellular phone, a small shovel, flashlight, windshield scraping device, tow rope, bag of sand, long jumper cables.

Courtesy of the Department of Public Safety

To Contact your local District Office, call:

District 1 Bathurst : Tel: 1 888 624-7077	District 2 Miramichi : 1 888 787-3133	District 3 Moncton : 1 888 679-4044	District 4 Saint John : 1 888 915-1011	District 5 Fredericton : 1 888 922-9399	District 6 Edmundston : 1 888 767-9899
--	--	--	---	--	---

Pour rejoindre le bureau du :



The Road Report number

1 800 561-4063

Rapport sur l'état des routes

Winter Driving and YOU!

December 1, 1964:

One of the most violent storms in years strikes the Maritime Provinces with gales reaching gust speeds of 160 km/h.

January 18, 2004:

New Brunswick is hit with heavy snowfall from a storm system originating in Virginia. Just north of Fredericton, in Mactaquac, heavier bands of snow produce total snowfall amount of 60 cm.

Heavy snowfall, dramatic fluctuations in temperature, high winds, freezing rain and rain; the list of extreme weather events in New Brunswick could go on and on. We should not be surprised, or caught unprepared for the often-severe conditions we face each winter.

For the New Brunswick Department of Transportation (DOT), being prepared is our job. Each fall, DOT mobilizes more than 450 plow trucks and pieces of equipment at nearly 100 maintenance depots around the province. Storage facilities are stocked with salt and sand to combat snow and ice on provincial roads. Each year about 170-thousand tonnes of salt and 350-thousand tonnes of sand are used on New Brunswick roads.

Maintaining New Brunswick's 18,000 kilometres of roadway through the long winter months takes strategic planning based on the speed and volume of traffic and the use of the road. Some roads are trade and commerce routes with high traffic volumes, carrying goods and services crucial to the economy. Others serve local traffic through rural or residential areas. DOT considers these facts carefully when determining the level of service that will be provided to a road.

The bottom line for DOT is that all roads need to receive appropriate winter service. How do we achieve it? Read on.

Snowfighters, the experts behind the machinery:

- A team of 500 highly trained and certified professional Snowfighters stands ready to work all hours of the day and night, maintaining the province's highways through whatever Old Man Winter throws at us.
- Public safety is a Snowfighter's top priority.
- To become a certified Snowfighter, plow operators must be experienced and complete a training program that includes classroom instruction, a written exam, operational training and a road test.
- New Brunswick's Snowfighter training program is so successful, it's been used as a model by other jurisdictions in North America to develop comparable training.



La conduite en hiver et VOUS!

Le 1er décembre 1964 :

Une tempête d'une violence telle qu'on n'en a pas vu depuis des années s'abat sur les Maritimes; le vent rafale à 160 km/h.

Le 18 janvier 2004 :

Une forte chute de neige qui s'est déplacée de la Virginie s'abat sur le Nouveau-Brunswick. Mactaquac, au nord de Fredericton, a reçu 60 cm de neige en raison des fortes bandes de neige.

Importantes chutes de neige, écarts de températures spectaculaires, vents forts, pluie verglaçante, pluie tout court... La liste des conditions extrêmes est longue. Il ne faut pas se surprendre des rigueurs de l'hiver ni se faire prendre au dépourvu.

Au ministère des Transports (MDT) du Nouveau-Brunswick, notre tâche est d'être prêts. Chaque automne, le MDT mobilise plus de 450 déneigeuses et appareils dans une centaine d'ateliers d'entretien dans la province. Des installations d'entreposage stockent sel et sable pour lutter contre la neige et la glace sur les routes provinciales. Chaque année, environ 170 000 tonnes de sel et 350 000 tonnes de sable sont répandues sur les routes du Nouveau-Brunswick.



L'entretien du réseau routier de 18 000 km du Nouveau-Brunswick exige une planification stratégique fondée sur la vitesse et le débit de la circulation et sur l'utilisation de la route. Certaines sont des routes commerciales à circulation intense servant au transport de biens et services essentiels à l'économie. D'autres servent à la circulation locale en milieu rural ou résidentiel. Le MDT tient rigoureusement compte de ces données pour déterminer son niveau de service.

Pour le MDT, l'essentiel est que toutes les routes soient entretenues de façon appropriée en hiver. Comment y arrivons-nous? En voici un aperçu.

Les Chasseurs de neige, les experts aux commandes des machines :

- Une équipe de 500 Chasseurs de neige accrédités et hautement qualifiés demeure prête à travailler jour et nuit à l'entretien des routes de la province, quelles que soient les conditions météorologiques que nous apporte l'hiver.
- La sécurité publique est leur priorité absolue.
- Pour devenir un Chasseur de neige accrédité, il faut avoir de l'expérience et suivre un programme de formation comprenant un cours théorique, un examen écrit, une formation opérationnelle et un test sur la route.
- Le programme de formation des Chasseurs de neige du Nouveau-Brunswick connaît un tel succès que d'autres instances en Amérique du Nord s'en sont servies comme modèle pour élaborer un programme comparable.



Science et technologie au service du déneigement :

- Les températures de l'air et de la chaussée sont des éléments clés dans le choix de la meilleure façon d'empêcher la neige et la glace de s'accumuler sur les routes principales. C'est pourquoi les camions de nos surveillants de routes sont munis de détecteurs à infrarouge qui indiquent la température de l'air et de la surface de la chaussée.
- Le sel et le sable sont les matériaux courants utilisés pour l'entretien des routes du Nouveau-Brunswick en hiver. Le MDT utilise plus de sable que de sel. Le sable est utilisé dans les côtes, dans les courbes et aux intersections, autant d'endroits nécessitant plus de traction.
- Le sel sert à dégeler la glace ou la neige sur la surface des routes. Il en résulte une solution salée qui facilite l'entretien. Le sel est aussi utilisé pour faire fondre le résidu de neige et de glace après le déneigement.
- Le sel devient moins efficace à mesure que la température de la chaussée baisse. À dix degrés Celsius sous zéro (-10 °C), le sel n'est pas utile.
- Les détecteurs à infrarouge fournissent des données essentielles et immédiates qui permettent aux équipes de la voirie de déterminer si le recours au sel est indiqué.
- Les stations météorologiques fournissent des données sur le vent, la température de l'air et sur l'état de la chaussée.
- Le service météorologique du Ministère utilise ces données et fournit des prévisions spécialisées pour aider les surveillants de routes à décider des mesures d'intervention.
- Nos camions sont munis d'ordinateurs qui contrôlent l'épandage des matériaux en fonction de la vitesse. Donc, quelle que soit la vitesse du camion, la quantité voulue de sel est épandue selon l'état de la route.
- Le MDT planifie et gère soigneusement l'utilisation du sel pour dégager les routes tout en veillant à la protection de l'environnement.
- Une bonne gestion du sel consiste à utiliser le bon matériau, en bonne quantité, au bon moment et au bon endroit.

Andrew, District 5

Keith, District 2

Randy, District 3

